



## ASSOCIATION LES ENFANTS DU DESERT

Association loi de 1901  
à but non lucratif et humanitaire

Siège social : 7, rue des Prêtres  
17740 Sainte Marie de Ré

Mail : [genevieve.courbois@orange.fr](mailto:genevieve.courbois@orange.fr)  
Site Internet [www.lesenfantsdudesert.org](http://www.lesenfantsdudesert.org)

N° 017-3004626 Déclarée le 5/07/2000

---

## Quelques conseils pratiques avant votre départ :

### - Comment aller en Mauritanie ?

**Liaison Paris – Atar** par charter avec Point Afrique (d'octobre à mai) : le visa est compris dans le billet.  
Infos sur : [www.point-afrique.com](http://www.point-afrique.com)

**Liaison Paris (ou Province) - Nouakchott** : Point Afrique, Go Voyages, Royal Air Maroc, Air France...  
(toute l'année) Le visa n'est pas compris.

**Transfert en taxi-brousse (collectif) de Nouakchott à Atar** (9h de route environ) : gare routière de Nouakchott. Certaines auberges ont leur propre contact.

Vous avez le droit, en fonction des compagnies aériennes, à peu près à **20 kg de bagages**.

### - Les Formalités

**SANTÉ** : Aucun vaccin est obligatoire.

**DEVISES** : c'est à Atar dans les banques que vous changerez vos Euros contre des « Ouguiyas » (1 Euro = 370,24 Ouguiya mais le taux change très souvent). Aucune possibilité d'utiliser vos travellers chèques ou votre carte bleue.

**ASSURANCE** : Veillez à ce que vous soyez assuré vous êtes sans doute déjà assuré (accident, maladie, rapatriement) par votre société d'assurance ou votre carte bleue. Renseignez vous !

**DOUANE** : Passeport d'une validité couvrant la durée de votre séjour.

Visa: 31,25 euros (inclus dans le billet si vous voyagez avec Point Afrique sur Atar)

Formulaire de demande de visa sur leur site du Consulat de Mauritanie en France :

Tél : 01 45 48 23 88.

89, rue du Cherche Midi - 75006 Paris.

**Les documents suivants sont nécessaires pour remplir votre dossier :**

- Passeport en cours de validité;
- Billet avion aller/retour;
- Un justificatif sur le but du voyage : lettre d'invitation envoyée par l'association
- 2 Photographies
- Droits de timbre.

Le délai d'obtention est de 48 H mais il est préférable de s'y prendre en avance.  
Si vous avez l'intention de rester en Mauritanie plus de trois mois l'obtention d'un visa de long séjour est nécessaire pour vous.

**Consignes de sécurité** : Voir le site de l'ambassade de France en Mauritanie  
([www.france-mauritanie.mr](http://www.france-mauritanie.mr))

## **- Sur place**

### **PAS D'ALCOOL EN MAURITANIE !!**

En fonction de la saison à laquelle vous venez, la variation de température entre la nuit et le jour est toujours très importante. C'est pourquoi, nous vous recommandons de prendre des vêtements légers pour la journée (pas trop moulants pour respecter les habitudes de ce pays musulman) : pantalons, pantacourts, larges chemises, des manches pour couvrir les bras.... De bonnes chaussures de marche si vous envisagez de faire un trekking pendant votre séjour. Un pull bien chaud pour les soirées. Sur place, vous pourrez acheter un cheche, un long foulard de 3 mètres qui a l'avantage de vous protéger du soleil et du vent.

**Hébergement** : À Atar, EDD met à disposition une maison des bénévoles située au cœur d'Atar qui comprend quelques chambres. La location est de 28 euros par semaine à payer de préférence avant le départ sur Atar. Si vous hébergez dans la maison des bénévoles, sachez que vous vivrez en communautés avec plusieurs bénévoles. La règle d'usage est d'accepter un règlement interne.